

COMMUNIQUE DE PRESSE
27.07.2026

Eurostar met en circulation la première rame e300 équipée ERTMS, après obtention de l'autorisation de l'ERA

Eurostar annonce avoir obtenu, le 6 juillet 2026, l'autorisation de l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA) en vue de la mise en circulation de la première rame e300 équipée de système ERTMS/ETCS. Cette autorisation marque une étape majeure dans la modernisation de la flotte historique d'Eurostar et dans sa mise en conformité avec les plus hauts standards européens en matière de sécurité et d'interopérabilité. La première circulation commerciale d'un train e300 équipé ERTMS a eu lieu le vendredi 17 juillet 2026.



Un train e300 d'Eurostar © Illias Teirlinck

La modernisation des 8 trains e300 vient conclure l'équipement de l'ensemble de la flotte Eurostar avec un système ERTMS/ETCS. Elle permet d'assurer la continuité et la performance des opérations à moyen terme, en prolongeant la durée de vie opérationnelle et en renforçant l'interopérabilité des rames existantes, dans un contexte de croissance de la demande et d'harmonisation des systèmes ferroviaires à l'échelle européenne. Déployé progressivement à

travers le continent, le système ERTMS équipe désormais une large partie du réseau exploité par Eurostar.

L'obtention de cette autorisation fait suite à un processus rigoureux reposant sur la transformation d'une rame prototype, soumise à des essais statiques et dynamiques concluants, mené en partenariat avec MASTERIS, la SNCB et SNCF Voyageurs Matériel. Avec cette étape, le programme entre dans sa dernière ligne droite avant la mise en service commerciale progressive des rames e300 modernisées. Le programme prévoit une montée en cadence avec une organisation optimisée permettant de maintenir la capacité commerciale : une seule rame sera immobilisée à la fois.

Un défi technologique relevé collectivement

L'intégration du système ERTMS sur les rames e300 représente un défi technique majeur. Elle a mobilisé les expertises combinées des équipes d'ingénierie et des partenaires industriels pour adapter une technologie de sécurité critique à un matériel existant, dans un environnement contraint et à des vitesses dépassant 300 km/h.

Grâce à cette autorisation, Eurostar s'engage désormais dans la phase de production en série. Les opérations industrielles sont notamment menées dans les ateliers SNCB de Namur, où les premières modifications ont déjà débuté, illustrant l'entrée concrète du projet dans sa phase de déploiement à grande échelle.

Zelda Crambert, Directrice du matériel roulant pour Eurostar, affirme : « *L'obtention de cette autorisation témoigne de notre engagement constant en faveur de la sécurité, de l'interopérabilité européenne et de la performance de notre flotte. En dotant 100 % de sa flotte en signalisation ERTMS, Eurostar assume son rôle pionnier d'épine dorsale du rail européen. Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur contribution à ce projet complexe et structurant.* »

Une modernisation au service de la transition de flotte vers les trains Celestia

Cette transformation s'inscrit dans la feuille de route industrielle d'Eurostar et anticipe l'arrivée progressive de la nouvelle flotte Celestia prévue à partir de 2031. Elle sera constituée de jusqu'à 50 trains Avelia Horizon produits par Alstom, pour lesquels Eurostar a investi 2 milliards d'euros.

À propos d'Eurostar

Avec une flotte de 51 trains à grande vitesse, Eurostar exploite le plus grand réseau international à grande vitesse d'Europe occidentale, desservant plus de 20 destinations en Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et Royaume-Uni.

En 2025, Eurostar a transporté 20 millions de passagers.

Pour soutenir sa croissance à long terme, Eurostar a commandé jusqu'à 50 trains à deux niveaux Celestia auprès d'Alstom, qui seront introduits à partir de mai 2031.

La structure de l'actionnariat d'Eurostar est la suivante :

- SNCF Voyages Développement (55,75 %), une filiale de SNCF Voyageurs
- CDPQ (19,31 %)
- SNCB (18,50 %)
- Federated Hermes Infrastructure Fund (6,44 %)

Contacts presse

En journée

Alexis Leclerc--Dalmat - +33 6 85 92 73 05
alexis.leclercdalmat@eurostar.com

Le soir et les week-ends
+32 2 430 38 76
press.office@eurostar.com